



**Fédération Autonome
de la Fonction Publique Territoriale
Syndicat Départemental Ardèche**
www.fafpt07.org  FA Fpt Ardèche



**Fédération Autonome
de la Fonction Publique Territoriale
Syndicat Départemental Ardèche**
www.fafpt07.org  FA Fpt Ardèche

Vous êtes invités à

L'HEURE MENSUELLE D'INFORMATION (*1)
(HMI) ouverte à tous les agents (*2)

Mardi 23 juin 2026



Ville et CCAS d'Annonay
de 9 h à 12h00 : en mairie d'Annonay
salle Montgolfier - Hôtel de ville



Annonay Rhône Agglo et CIAS
de 13h30 à 16h30 : salle Étable au
château de la Lombardière à Davezieux

Infos : 06 26 89 89 28 - 06 30 89 80 89

Venez vous informer sur :

- Le RIFSEEP (régime indemnitaire)
- Les élections professionnelles 2026
- Vos représentants en CST et en CAP
- Tout autre sujet professionnel

(*1) Droit à 3 heures cumulées par trimestre (correspond à 1 heure/mois)

(*2) ouverte également à tous les agents des communes membres d'Annonay Rhône Agglo

**Demande d'autorisation d'absence à faire au moins 3 jours avant
(au plus tard avant le 17 juin) à votre RH avec copie à votre N+1.**

**Si vous avez envie d'une vie professionnelle qui partage nos valeurs :
Apolitisme, Autonomie, Indépendance, Défense du Service Public.**

Contactez FA-FPT 07



**07 66 59 08 96
07 68 95 02 81**



contactfafpt07@gmail.com

FA-FPT Ardèche
Centre de Gestion - Parc d'Activités du Vinobre - 175 chemin des Traverses
CS 70187 - 07204 Lachapelle-Sous-Aubenas

© FAFPT07 - IPNS - ne pas jeter sur la voie publique



Ville et CCAS d'Annonay
de 9 h à 12h00 : en mairie d'Annonay
salle Montgolfier - Hôtel de ville



Annonay Rhône Agglo et CIAS
de 13h30 à 16h30 : salle Étable au
château de la Lombardière à Davezieux

Infos : 06 26 89 89 28 - 06 30 89 80 89

Venez vous informer sur :

- Le RIFSEEP (régime indemnitaire)
- Les élections professionnelles 2026
- Vos représentants en CST et en CAP
- Tout autre sujet professionnel

(*1) Droit à 3 heures cumulées par trimestre (correspond à 1 heure/mois)

(*2) ouverte également à tous les agents des communes membres d'Annonay Rhône Agglo

**Demande d'autorisation d'absence à faire au moins 3 jours avant
(au plus tard avant le 17 juin) à votre RH avec copie à votre N+1.**

**Si vous avez envie d'une vie professionnelle qui partage nos valeurs :
Apolitisme, Autonomie, Indépendance, Défense du Service Public.**

Contactez FA-FPT 07



**07 66 59 08 96
07 68 95 02 81**



contactfafpt07@gmail.com

FA-FPT Ardèche
Centre de Gestion - Parc d'Activités du Vinobre - 175 chemin des Traverses
CS 70187 - 07204 Lachapelle-Sous-Aubenas



© FAFPT07 - IPNS - ne pas jeter sur la voie publique